

ASSEMBLÉE NATIONALE1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 5875

présenté par

Mme Panot, Mme Hignet, M. Ratenon, M. Chauche, Mme Simonnet, M. Pilato et M. Legavre

ARTICLE 6**ANNEXE**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« retournera »

le mot :

« restera ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Par cet amendement nous souhaitons rétablir la vérité sur la réforme des retraites proposée par le Gouvernement : le système n'est pas en danger !

Le Gouvernement veut nous faire croire que sa réforme est indispensable, alors qu'il n'y a en réalité aucun problème de financement des retraites.

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) le dit lui même : « « les résultats ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite » ». Un déficit de 22 milliards avaient été prévu pour 2022 : en réalité il est excédentaire de 3 milliards ! »